

Image not found or type unknown



Humidité/travaux/travail au noir

Par **moutonnoir**, le **05/09/2008** à **20:39**

Bonjour,rnrnNous louons une maison depuis un an et demi. Nous avons choisi cette maison en été. L'était était propre, quelques papiers peint refait. Avec l'hiver, nous nous sommes aperçu que le chauffage de la chambre ne chauffait pas! résultat, les murs de la chambre ont moisis. Nous avons donc fait appel au propriétaire qui a alors engagés des travaux. Il nous réclame aujourd'hui le montant des travaux ce qui est injuste puisque nous n'avon pas arrete de chauffer et d aerer la maison. rnBref, de plus il a fait, non pas appel a une société mais a des travailleurs "au noirs" dailleurs c'était le 15 aout. Peut on avancer cet argument si il persiste à vouloir nous faire payer l'état de son chauffage et de son isolaton?